

**Compte-rendu de la 15ème Conférence des directions–GEPSo-Pegase,
du mardi 21 juin 2022 (9h30 à 10h30)**

**Prochaine réunion CdP ZOOM
mardi 5 juillet de 9h30 à 10h30**

**Réunion prospective Mediateam-Pegase
mardi 20 septembre de 9h30 à 10h30**

Participants : Virginie Girardot et Thierry Decor (Strasbourg), Delphine Allera (Charleville-Mézières), Bruno Castrec (La Roche sur Yon), Christelle Faucitano (Nîmes), Valérie Verschuère (Dainville), Jeanne Cornaille (GEPso), Daniel Rousseau, Mireille Rozé.
Excusé : Frank Gaumard (Mulhouse)

Points évoqués

- *ministère : a besoin d'indicateurs pour expliquer le retard sur les inclusions-atelier accélérateur*
- *Schéma évolution des inclusions*
- *le 4 juillet prochain Présentation de Pegase à la commission petite enfance de l'ADF*
- *préparation de « l'atelier accélérateur » qui aura lieu le même jour, en suite de cette présentation*
- *Ouvrir le mediateam aux autres tranches d'âge : qui est intéressé ? date pressentie le 20 septembre 9h30*
- *Le COPIL National prévu le 28 juin a été reporté à la rentrée par le ministère*
- *Sollicitation de l'ANS pour relecture du Cahier des charges du numérique en santé en protection de l'enfance*
- *sur certains territoires concomitance de plusieurs réseaux de soin : Occitanie Cocon, réseaux de prémat : comment travailler ensemble en synergie ?*
- *Les coordinatrices locales vous proposent d'inscrire Pegase dans votre projet de service*

Agenda :

- ***le 4 juillet présentation à l'ADF de 14h à 15h***
- ***le 4 juillet Atelier Accélérateur de 15h à 18h (plusieurs directions présentes)***
- ***le 20 septembre présentation du logiciel aux directions par Médialis - à confirmer***

Ordre du jour :

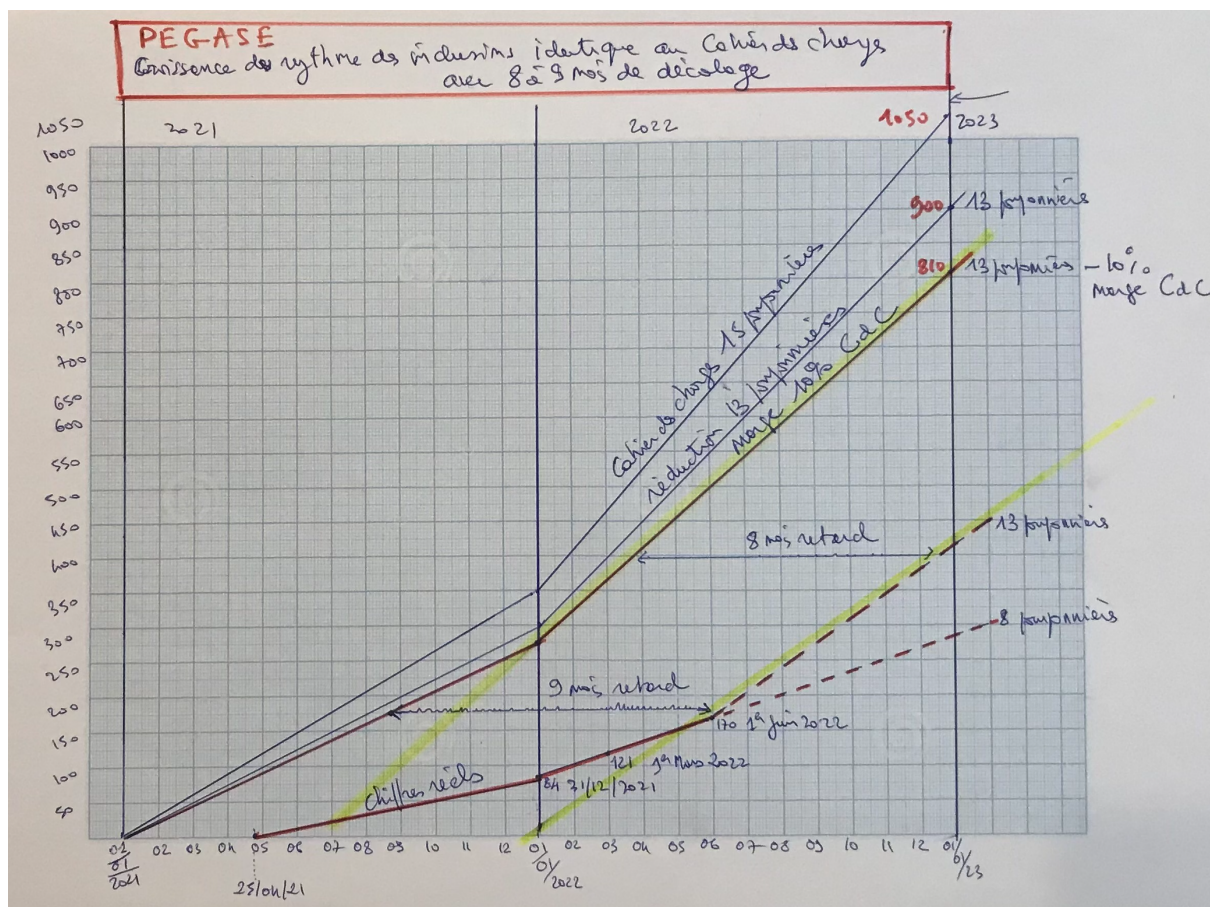
- Vos actualités
- vos questions
- Favoriser les inclusions : idée d'Anita : inscrire Pegase dans le projet de service à débattre

Actualités

VG : depuis 8 mois, travaille à la signature de la convention avec la Communauté européenne d'Alsace, et ce n'est pas fini ! Il ne faut pas oublier qu'il existe un écart entre le saut organisationnel à faire et en même temps la mission d'assurer les accueils d'urgence au jour le jour.

DR : Réunion dynamique hier avec le ministère, nous sommes mis en question par le ministère sur le nombre des admissions et qui voudrait identifier des pouponnières performantes et d'autres qui le sont moins. (Ce qui est un faux débat)

DR présentation du Schéma explicatif (à joindre) :



Quelle réalité du retard ?

= seulement 8 à 9 mois en réalité malgré le contexte Covid et un univers RH très dégradé !

170 inclusions devaient être réalisées au 01/10/21, elles sont effectives au 01/06/22 soit avec 9 mois de retard. Le rythme de croissance réelle de la courbe des inclusions est identique à celui estimé du cahier des charges (même pente de coefficient « ax ») mais décalée de 9 mois. Elle s'accélère à mesure que les premières pouponnières atteignent leur rythme de croisière et que de nouvelles commencent à inclure.

Un établissement qui rentre dans le programme, ça demande 12 à 15 mois avant d'être opérationnel + environ 6 mois pour être en routine, donc on va changer de discours : on va plus dire qu'on a eu plein de problèmes mais que les objectifs qualitatifs sont déjà atteints et c'est reconnu. Et que pour les objectifs quantitatifs, on va dire ce qu'on a réussi à faire malgré les difficultés, que ça a pris un peu plus de temps mais que nous allons atteindre ces objectifs quantitatifs avec un peu de décalage. Vu l'ambition de l'entreprise, les difficultés de toutes sortes rencontrées, ça reste un exploit ! Merci aux pouponnières pour leur engagement qui n'a jamais fait défaut.

VG : Depuis le début de l'année : constate une forte augmentation des accueils des tout-petits, la courbe des demandes de placements monte en flèche (ce que confirme la commission PE du GEPSO).

DR : C'est une tendance mondiale : 20% de plus en une décennie aux USA et dans les pays du Nord.

JC : + pb lié au nouveau statut des directions. Les jeunes diplômés disent clairement qu'ils ne viendront pas en PE à cause de cela.

VG : bientôt un colloque PE à Cologne.

DR : le 4 juillet, on va intervenir pour présenter Pegase à la commission petite enfance de l'**Assemblée des Départements de France**. On a 1 heure pour présenter le programme : une vraie opportunité. D'autre part Médialis est prêt à présenter le médiateam aux établissements qui souhaiteraient l'ouvrir aux autres tranches d'âges que celles de Pegase. Plusieurs directions sont intéressées : C Faucitano, A Chasson, B Castrec, V Girardot, qui va proposer à la cité de l'enfance de Colmar (doit travailler avec elle désormais dans le cadre de la Communauté Européenne d'Alsace) et qui n'a pas de logiciel métier. Delphine Allera en parle à Guillaume Albert. Nous allons poser une date et en informer toutes les directions afin que les absents puissent se positionner. Date pressentie : le mardi 20 septembre de 9h30 à 10h30

SA et DR ont été sollicités par l'ANS pour relecture du *Cahier des charges du numérique en santé en protection de l'enfance*

PE. Qd leurs interlocuteurs de l'ANS ont entendu les fonctionnalités du médiateam, qui est agréé par le ministère de la santé, leurs propositions d'actions pas-à-pas semblaient

en décalage avec les avancées du logiciel. Depuis ce temps d'échange, ils restent en lien avec SA et DR et nous ont demandé de devenir relecteurs du cahier des charges.

Le COPIL National du 28 juin est reporté probablement en septembre, au vu des difficultés.

DA : à Charleville, une puéricultrice arrive le 1er juillet !! Pour les conventions, la DEF quitte son poste, donc ...

DR : les conventions prennent bcp de temps et on n'est même pas sûr que ça va servir à qqchose.

VG c'est vrai mais ça a le mérite de faire connaître le projet au plus haut niveau du département, c'est plutôt positif.

Questions

VG : inclusions : ça commence à monter, avec les nouveaux médecins recrutés, mais nous sommes en difficulté autour de la tarification. Suis preneuse des actions des autres étab.

CF : au niveau Occitanie, concurrence avec Cocon (réseau des prématurés de 3 régions) qui devient incisif. DR a eu des échanges avec cocon et le ministère : cocon c'est pour les prémats. donc plutôt privilégier cocon qd les enfants ne sont pas en PE, par contre une fois qu'ils sont en PE . On est sur 2 lignes différentes. Cocon : diff physiques. Pegase apporte des choses que Cocon ne peut pas apporter, à réfléchir. Une réunion est prévue avec eux à l'automne. Dans Pégase il y a 20% de prémats, dans Cocon il y a 10% des enfants en PE. Il faudrait conjuguer les 2. DR : question de la double PEC doit être traitée plus généralement. VG : propose de rassembler les synergies, en redistribuant une partie de forfait ? Cocon = 3 réseaux de prématurité avec un projet art51, prend bcp d'ampleur. Cela pose la question de nos liens avec le réseaux de prémats. Nous sommes en lien avec celui des PDL. Nous avons tenté de contacter celui de Grand-est, constat : il existe beaucoup de méconnaissances sur la PE, y compris chez des médecins universitaires.

VV : à Dainville, arrivée d'une nouvelle puér. Hier contact médecin chef PMI et nouvelle DEF arrive aussi. Lien à construire en faveur des enfants sur le territoire, dans une solution peut-être de mobilité en direction des familles naturelles. Pour les AF pegase fait partie de l'accompagnement classique des enfants. Pour familles naturelles peut-être 1 mise à disposition d'un convoyeur. VG : déplacements effectivement très chronophages, vont tenter une expé de convoyage. DR : propose à VV de parler de cet initiative lors de la journée du 4, car nos intervenants CNAM-Ministère souhaiteraient que nous venions (nous ECNP) localement proposer des initiatives. VV : Les directions sont les plus ajustées pour faire ces actions, avec un versant politique très important ! ça pourrait même faire des dégâts !! Chacun a vraiment à travailler ses liens : bcp trop d'enjeu pour que ce soit un tierce personne qui le fasse. Ce serait très maladroit ! VG : Ce serait plutôt au ministère de faire ce genre d'actions ! VV : de plus avoir un seul prof qui doit avoir une

compréhension d'une dizaine d'organisations départementales et qui proposerait des actions ajustées, est-ce bien possible ?

VV : lien avec l'ARS un peu compliqué car n'a pas suffisamment d'arguments pour étayer son propos auprès d'eux.

DR : les dép dépensent bcp pour des actions qui devraient être prises en charge par la CPAM. Cela aurait un double effet : financier et de mettre cette population en évidence. Après ils pourraient se pencher dessus et faire des stat sur cette population. Les départements n'utilisent pas les possibilités de remboursement du droit commun de l'assurance maladie. On leur fait découvrir des choses qu'ils ignoraient (transports, ALD, remboursements consultations obligatoire de l'enfant, vaccins). Ce sont des budgets conséquents, normalement à la charge de l'AM, mais que les Départements paient de leur poche par ignorance.

Proposition issue de la CDP des coordinatrices locales : vous propose d'inscrire pegase dans le projet de service afin de faciliter l'adhésion des parents et de donner davantage de manœuvre aux coordinatrices. A réfléchir

Ce compte-rendu sera versé à votre CdP

rappel du lien <https://www.programmepegase.fr/cdp-pegasedirection>

Prochaines réunions ZOOM le mardi 5 juillet de 9h30 à 10h30